

S.S.I.A.P. 1 - Emploi d'agent de sécurité incendie

Public concerné :

Toute personne souhaitant se qualifier en sécurité incendie pour exercer des missions au sein d'établissement recevant du public (ERP) et/ou immeubles de grande hauteur (IGH) et agent techniques polyvalents en établissement d'Hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD)

- ◆ **Durée du stage** : 67 heures (hors examen et temps de déplacement)
- ◆ **Nombre de candidats par session** : 12 maximum
- ◆ **Pré-requis** : → Présenter un certificat d'aptitude médicale datant de moins de 3 mois (pour les personnes de + de 45 ans il est recommandé d'avoir satisfait à un bilan cardiaque)
 - Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante
 - Titulaire du P.S.C. 1 (anciennement A.F.P.S.) ou S.S.T à jour de recyclage
- ◆ **Pièces à fournir** : → Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
 - 1 photo d'identité récente
 - Certificat médical datant de moins de 3 mois (modèle ci-joint à remplir par le médecin)

Programme :

| OBJECTIFS INTERMEDIAIRES | SAVOIRS | DUREE |
|---|--|---------|
| 1 ^{ère} partie Le feu et ses conséquences | <ul style="list-style-type: none"> - le feu - comportement au feu | 6 h 00 |
| 2 ^{ème} partie Sécurité incendie | <ul style="list-style-type: none"> - principes de classement des établissements - fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie - desserte des bâtiments - cloisonnement d'isolation des risques - évacuation du public et des occupants - désenfumage - éclairage de sécurité - présentation des différents moyens de secours | 17 h 00 |
| 3 ^{ème} partie Installations techniques | <ul style="list-style-type: none"> - installations électriques - ascenseurs et nacelles - installations fixes d'extinction automatique - colonnes sèches et humides - système de sécurité incendie | 9 h 00 |

\\Srvnas-sis\sis\S.I.S\I.S. 2022\QUALIOPI\PROGRAMMES SITE INTERNET\PROGRAMME SSIAP 1.doc

| OBJECTIFS INTERMEDIAIRES | SAVOIRS | DUREE |
|---|--|--------------------|
| 4 ^{ème} partie Rôles et missions des agents de sécurité incendie | <ul style="list-style-type: none"> - le service de sécurité - présentation des consignes de sécurité et main courante - poste de sécurité - rondes de sécurité et surveillance des travaux - mise en œuvre des moyens d'extinction - appel et réception des services publics de secours - sensibilisation des occupants | 18 h 00 |
| 5 ^{ème} partie : Concrétisation des acquis | <ul style="list-style-type: none"> - visites applicatives - mises en situation d'intervention | 17 h 00 |
| EVALUATION | | |
| Epreuve écrite | QCM de 30 questions | 30 min |
| Epreuve pratique | Ronde avec anomalies et sinistre | 15 min / stagiaire |

- **Examen** : → Président : Le représentant du Directeur Départemental des services d'incendie et de secours
 - 1 Chef de service de sécurité incendie
 - Présence du directeur de la formation ou de son représentant

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les différents types de feu, leur comportement du feu et leurs actions sur l'établissement
- Connaître et utiliser les procédures et les consignes (*alerte, desserte de l'établissement / évacuation du public et des occupants*)
- Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir (*installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes d'extinction automatique, colonnes sèches et humides*)
- Utiliser les dispositifs de désenfumage
- Identifier un éclairage normal et de sécurité
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie
- Connaître la composition et le fonctionnement d'un Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH
- Contrôle des rondes et renseignement de la main courante
- Objectif et modalités de réalisation de la ronde

\\Srvnas-sis\sis\S.I.S. 2022\QUALIOP\PROGRAMMES SITE INTERNET\PROGRAMME SSIAP 1.doc

Les méthodes et les moyens :

- Visites applicatives d'établissements classés ERP ou IGH (*Visite guidée des installations par un agent ou un chef d'équipe*)
- Mises en situation d'intervention (*Secourisme, utilisation du SSI, rondes, connaissance et vérification des extincteurs, de l'affichage et de l'éclairage de sécurité*)
- Connaître les limites de son action (*Simulations d'entretiens, présentation de la main courante*)
- Effectuer l'extinction des feux naissants (*Utilisation du bac à feu et manipulation des extincteurs, machine à fumée, trappes de désenfumage*)
- Manipuler les boîtiers pour l'épreuve du QCM (*Examens blancs*)

Matériels d'apprentissage :

- Salle de cours pouvant accueillir 15 personnes
- Livre SSIAP 1
- 1 salle de formation équipée :
 - ↳ d'un système de sécurité incendie
 - ↳ de blocs autonomes d'éclairages de sécurité
- Talkie walkie
- Cours sur supports numériques (clés USB...)
- Extincteurs, bacs à feux écologiques
- Cabane à fumée

Validation :

Pour obtenir le diplôme SSIAP 1, le candidat doit – à la fin de la formation – justifier de son aptitude à exercer la fonction d'agent de sécurité incendie à travers deux épreuves :

Epreuve écrite : sous forme de QCM de 30 questions portant sur l'ensemble de la formation. Durée : 30 minutes. Pour valider cette épreuve le candidat doit obtenir au minimum 10/20.

Epreuve pratique : le candidat effectue une ronde avec pour mission d'identifier et gérer plusieurs anomalies. Durée : 15 minutes.

A l'issue de l'épreuve – après validation par un jury présidé par un représentant du STIS et un SSIAP 3 - le candidat est déclaré « apte » ou « inapte ».

Si le candidat est jugé « apte » il se verra délivrer le diplôme SSIAP 1.

Si le candidat échoue à l'une des épreuves il sera ajourné. Il conserve cependant le bénéfice de l'épreuve obtenue pendant 1 an.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à nous contacter

TARIF :

1 295.00 € H.T./personne

Pour un groupe de 5 personnes et plus : nous consulter

Prochaines sessions :

- **Du 20 au 24 mars 2023 et du 27 au 30 mars 2023 – examen le 31 mars 2023**
- **Du 09 au 13 octobre 2023 et du 16 au 19 octobre 2023 – examen le 20 octobre 2023**

Lieu du stage :

S.I.S - 8 rue Ampère - ZI Forlen Est - 67118 GEISPOLSHEIM GARE

Modalités d'accès :

Avoir un dossier administratif et financier complet

Délais de réponse :

Toute demande de renseignements ou de devis sera traitée dans un délai de 48 h 00 maximum.

Indicateur de résultat :

Taux de réussite à la formation initiale SSIAP 1 de 2021 : pas de session

Nombre de participants en 2021 : 0

Note de satisfaction des participants (moyenne sur 10) : -

Taux de réussite à la formation SSIAP 1 de 2020 : 80 % (5 personnes inscrites : 4 personnes ont validé la partie théorique. 5 personnes ont validé la partie pratique. 4 personnes sur 5 ont obtenu leur diplôme SSIAP 1)

Votre contact : Valérie FREYD

Tél. 03 88 55 52 59

Mail : valerie.sis@wanadoo.fr ou eric.reverret.sis@wanadoo.fr

- **Le PLUS S.I.S. ⇒ Le savoir faire de nos formateurs :**
 - ☞ Titulaires du S.S.I.A.P. 1 – S.S.I.A.P. 3
 - ☞ 20 ans d'expérience en formation et en matière de sécurité incendie

Mise à jour le : **23 novembre 2022**